



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Pour publication immédiate
Le mercredi 13 octobre 2021

Communiqué de presse

Un comité d'action pour voir à la bienveillance envers les aînés

Dieppe – Selon un rapport d'Educa Santé, en 2017, une personne âgée sur six a été victime d'abus, soit verbal, psychologique, physique ou d'intimidation. Cela indiquerait qu'environ 18 500 aînés francophones au Nouveau-Brunswick auraient été victimes d'abus cette même année. Avec les mesures de confinement et la réduction des soins durant la pandémie, la violence contre les personnes âgées a sûrement augmenté.

À la suite de la table ronde sur la sensibilisation à la maltraitance envers les aînés, le 15 juin dernier, l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB) a décidé de mettre sur pied un Comité d'action sur la bienveillance envers les aînés. Le comité est composé de six personnes, soit Norma Dubé de Fredericton (ancienne fonctionnaire et sous-ministre adjointe provinciale), Denis Losier de Cap-Pélé (ancien PDG d'Assomption Vie et ancien ministre provincial), Bernard Richard de Cap-Pélé (ancien ombudsman du N.-B., ancien Défenseur des enfants et des jeunes du N.-B. et ancien ministre provincial), Elvy Robichaud de Tracadie (ancien directeur d'école, ancien administrateur d'hôpital et ancien ministre provincial), Thérèse Tremblay de Dalhousie (ancienne conseillère syndicale et ancienne candidate aux élections fédérale et provinciale) et Marcelle Fafard-Godbout de Grand-Sault (ancienne présidente du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton et ancienne directrice générale de l'Hôpital général de Grand-Sault). Le président de l'AFANB, Marcel Larocque et le directeur général, Jules Chiasson sont également membre ex officio du comité.

Le comité a pour mandat de voir à la bienveillance envers les aînés dans les Foyers de soins spéciaux et les Foyers de soins de longue durée, et de voir à la qualité de la livraison des services de soins à domicile ainsi que les services de soutien à domicile. Norma Dubé, la présidente du Comité, précise que « le comité désire trouver des moyens pour aider les Foyers de soins et les foyers de soins spéciaux à mieux servir les résidents pour que ceux-ci puissent apprécier leur séjour en résidence et bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Nous voulons aussi que les services de soins à domicile et les services de soutien à domicile répondent bien aux besoins des aînés afin que ceux-ci puissent vivre le plus longtemps possible chez eux. »

Le Comité d'action sur la bienveillance envers les aînés souhaite travailler en collaboration avec tous les intervenants des services de soins aux aînés pour que le Nouveau-Brunswick devienne l'exemple à suivre en ce qui a trait aux services et traitements offerts aux aînés de la province.

– 30 –

Information :
AFANB :
Tél. : 386-0090